

RECONNAITRE ET VALORISER LE PATRIMOINE ARBOISIEN



(Tour Canoz, maison vigneron place Faramand, maison négociant place de la Liberté – dessins François Pagé 2020)

La communauté de communes Arbois Poligny Salins s'est engagée par délibération en date du 24 octobre 2018 dans une démarche de révision de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) d'Arbois devenue Site Patrimonial Remarquable (SPR) depuis la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine du 7 juillet 2016.

La commune d'Arbois dispose d'une ZPPAUP approuvée en 1994. Celle-ci constitue une servitude du Plan Local d'Urbanisme.

La ville d'Arbois dispose d'une réputation viticole et touristique de premier plan, d'édifices remarquables (église Saint-Just, châteaux, remparts, ...) ou chargés d'histoire (Pasteur, le Biou) et d'un site exceptionnel. Dans le même temps elle doit mener à bien la rénovation d'un parc de logements anciens, maintenir son tissu commercial et de services et requalifier ses espaces publics majeurs.

C'est là tout l'enjeu du SPR qui doit permettre la **reconnaissance et la valorisation du patrimoine** et la mise en place **d'un outil de protection et de programmation** qui permet de travailler sur l'évolution de la ville, le plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP).

Le PVAP a pour ambition de définir une règle commune et partagée entre les services de l'Etat représentés par l'Architecte des Bâtiments de France, les collectivités (CCAPS et ville d'Arbois) et les pétitionnaires porteurs de projets.

L'étude débutée il y a près d'un an a permis la réalisation d'un diagnostic patrimonial approfondi bientôt consultable sur le site internet de la communauté de communes et lors d'une exposition en mairie.

POURQUOI PARTICIPER ?

Parce que le Patrimoine et le SPR sont l'affaire de tous, la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins a besoin de vous pour l'élaborer et le mettre en œuvre ! Le Site Patrimonial Remarquable concerne tous les habitants.

Vous avez connaissance d'éléments du patrimoine peu visible du domaine public mais identitaire : remparts, petit patrimoine, moulins, demeures, ... n'hésitez pas à prendre des photos et à les transmettre sur l'adresse mail dédiée au SPR (photos avec adresse).

Toutes les contributions seront analysées et prises en compte dans le bilan de la concertation. Elles nourriront notamment les réflexions sur l'écriture des futures règles.

Un registre de concertation est mis à votre disposition à l'accueil de la mairie et à l'accueil de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins à Arbois. Vous pouvez également contribuer à la révision de ce Site Patrimonial Remarquable et poser vos questions via l'adresse mail suivante : **urbanisme@cc-aps.fr**

Un ou plusieurs rendez-vous avec les habitants auront lieu d'ici la fin de l'année 2020.



(Vue depuis le pont sur la Cuisance, demeure rue du Vieux Château - dessins François Pagé 2020)